

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JUILLET 2018

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 19 Juillet, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : GALLAND Ginette, THEVENET André (Pouvoir à DONGUY Roger), COLIN Jacqueline (Pouvoir à GEROLT Didier), MANIN Gérard (Pouvoir à GAUDRY Pierre), JACQUET Gérard, CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothée, LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

BUDGET COMMUNAL 2018 : DECISIONS MODIFICATIVES (TRAVAUX SYDESL)

- a approuvé, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes

	<i>DEPENSES</i>	
SECTION D'INVESTISSEMENT	C/2152 Op. 62 – Installation de voirie	- 5615.00 €
	C/2041581 Op. 49 – Autres Grpmts - Biens Mob., Mat. et Etudes	+ 5615.00 €

SALLE DES FETES JEAN DENISET :

➤ MARCHES PUBLICS – M.A.P.A. – FOURNITURE DES EXTINCTEURS ET DES PLANS D'EVACUATION : RESULTAT DE LA CONSULTATION

- a décidé, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise Agence SICLI DIJON – 21000 DIJON pour la fourniture des extincteurs et des plans d'évacuation à installer au sein de la nouvelle salle des fêtes Jean Deniset pour un montant total de 1155.96 € HT soit 1387.15 € TTC.
- autorise à l'unanimité M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

➤ ETUDE DU DEVIS SUEZ POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU BRANCHEMENT AU RESEAU D'EAU AVEC POSE D'UN COMPTEUR DN 30 (2289.02 € HT SOIT 2746.84 € TTC)

- a décidé à l'unanimité de valider le devis de SUEZ EAU France d'un montant de 2289.02 € HT soit 2746.84 € TTC relatif aux travaux de renforcement du branchement au réseau public d'eau potable à effectuer dans le cadre de l'extension de la salle des fêtes avec pose d'un compteur plus important en DN 30mm.
- autorise à l'unanimité M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

FPIC 2018 (FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES) : REPARTITION DU REVERSEMENT ENTRE L'EPCI (COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE BRESSE) ET SES COMMUNES MEMBRES

- a décidé, à l'unanimité, de conserver la répartition dite de droit commun.

AFR DE ROMENAY : CLE DE REPARTITION DES BIENS DE L'AFR ISSUS DU REMEMBREMENT ET MODALITES DE REPARTITION ENTRE LES COMMUNES DE ROMENAY, CURCIAT-DONGALON ET VESCOURS

- a décidé, à l'unanimité, de valider les modalités de répartition des biens de l'AFR convenues entre les trois communes de ROMENAY (96.32%), CURCIAT-DONGALON (2.60%) et VESCOURS (1.08%)
- a décidé, à l'unanimité, de demander à M. le Préfet de Saône-et-Loire ainsi qu'à M. le Préfet de l'Ain de retenir cette clé de répartition lors de la rédaction de l'arrêté de dissolution de l'AFR de Romenay, afin de solder l'ensemble des biens restants à l'AFR.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE (RPOS) - ANNEE 2017

- a approuvé, à l'unanimité, le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2017.

DEMANDE D'AVIS SUR LE TRANSFERT D'UNE LICENCE IV DEBIT DE BOISSONS (EX LICENCE "SARL SMG" – M. Michael GROSS – "CAFE'IN")

- a donné à l'unanimité, un avis favorable au transfert de ladite licence IV en vue de son acquisition et de son exploitation sur la commune de NAGES (81).

ETUDE DE DEVIS POUR LE DECAPAGE ET LA METALLISATION DES SOLS EN PLASTIQUE DES CLASSES DE L'ECOLE DE ROMENAY

- a pris connaissance de devis de l'entreprise Entretien Tournusien et a décidé de solliciter un autre devis auprès d'une seconde entreprise
- autorise M. le Maire à retenir le devis le mieux-disant et à passer la commande.

DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par M. MULLER Alexandre pour l'extension d'un hangar en maison d'habitation sur sa propriété située « 569, Chemin du Petit Beaumartin ».

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par M. COLIN Franck pour la construction d'un abri voiture sur sa propriété située « 3, Impasse des Lauriers ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par la Société INOLYS pour l'installation d'un système photovoltaïque de 24 m² sur toiture sur la propriété de M. PETITFILS Patrick située « 128, Route de la Salle de Daissiat ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me Philippe COILLARD – Notaire - pour la propriété de M. PASQUIER Christophe et Mme JOURNET Christelle située « 13, Impasse du Bonheur ».

A PRIS CONNAISSANCE :

- du renouvellement de l'autorisation d'exploitation d'un système de vidéo-protection dans l'agence de La Poste de Romenay.
- des courriers de remerciements pour subventions communales 2018 allouées.
- de la répartition 2018 du Fonds Départemental de péréquation des droits de mutation à titre onéreux
- du courrier de la DDT 71 du 05.06.2018 concernant la vérification annuelle de la conformité des performances du système de collecte et de la station d'épuration du bourg + courrier de réponse de la mairie en date du 04.07.2018
- de l'arrêté préfectoral du 25.06.2018 fixant les secteurs où la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie sont avérés dans le département de Saône-et-Loire
- de la réception du plan guide de Romenay (Edition INFOCOM – 2095 exemplaires)
- de la modification des contrats du personnel saisonnier au musée du Champ Bressan suite à la démission de M. Stéphane LIARD et du recrutement en remplacement de Mlle GIORGIO Léonie à compter du 23.07.2018.

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

**LE MAIRE,
Didier GEROLT.**

